

Inauguration Résidence Carnot : réalisation de 7 logements



► L'ancien bâtiment (2007)



SITUATION

La construction se situe en centre-ville, à l'angle des avenues Henri Barbusse et Carnot, à proximité de l'hôtel-de-ville et des commerces, dans un quartier en pleine mutation.

Le bâtiment d'origine date de 1920. Ancienne trésorerie, il abritait des bureaux et était composé d'une partie rez-de-chaussée côté avenue Carnot, rattachée à une autre partie R+2 (rez-de-chaussée + 2 étages) côté avenue Henri Barbusse.

TRAVAUX DE TRANSFORMATION ET NOUVELLE CONSTRUCTION

> **Côté avenue Henri Barbusse (R+2)**, l'enveloppe du bâtiment et l'escalier principal desservant les étages ont été conservés. La distribution intérieure a été repensée pour une meilleure répartition des pièces et une diffusion optimale de la lumière naturelle.

> **Côté avenue Carnot, le bâtiment existant (R+0)** a été entièrement démoli. Une nouvelle construction (R+1) a pris sa place. Elle comprend un hall menant vers une cour, où l'on accède à un logement en rez-de-chaussée et un logement au 1^{er} étage par un escalier extérieur.



L'ensemble bénéficie d'une isolation phonique et thermique performante, garantissant un confort aux futurs résidents. Les pièces sont particulièrement bien éclairées : tous les séjours sont dotés de deux fenêtres, certaines cuisines et chambres également.

► La nouvelle réalisation (mai 2009)



Chaque logement est doté d'une cave privative en sous-sol du bâtiment côté Barbusse.

Les garages existants ont été démolis, donnant leur surface à une cour intérieure végétalisée, ainsi qu'à un local vide-ordures et à un local d'entretien.



► Le bâtiment côté Carnot et la cour intérieure (vue du bâtiment côté Barbusse)

LES LOGEMENTS

Sept logements, dont cinq côté avenue Barbusse et deux côté avenue Carnot.

Type de logement	T1	T3	T3 duplex	Total
Nombre de logements	1	3	3	7



► Un séjour avec vue sur cour



► Un duplex



► Une cuisine éclairée



► Une salle de bains



► Entrée principale

ACCESSIBILITÉ

Le hall principal, ses équipements (interphone, boîtes aux lettres), les entrées en rez-de-chaussée des deux bâtiments, ainsi que 3 logements en rez-de-chaussée (deux T3 et un T1) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

ENVIRONNEMENT, ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Le bâtiment bénéficie d'un confort phonique et d'une isolation thermique de qualité. Ces deux objectifs sont conformes à la réglementation RT2000 qui permet de réduire les charges.

- Fenêtres double vitrage
- Doublage acoustique des murs et plafonds
- Traitement des façades.

Le logement est en consommation « tout électrique » :

- Chauffage par convecteurs électriques, avec thermostat électronique intégré pour une gestion optimale de la température pièce par pièce et par conséquent des économies d'énergie.
- Ballon d'eau chaude

L'éclairage des parties communes est doté de détecteurs de présence, une solution pratique pour faire correspondre consommation d'énergie et besoins réels.



► Hall du bâtiment côté Barbusse

CERTIFICATIONS VISÉES

Label Promotelec

Patrimoine Habitat pour la partie « existant » (5 logements)

Label Cerqual

Qualitel HPE 2000* pour la partie « construction neuve » (2 logements)

*Haute Performance Énergétique

Opération Carnot

Résidence nouvelle située au 11 avenue Carnot à Bondy

Démarrage des travaux : rentrée 2008

Livraison des logements : juin 2009

Durée : 9 mois

INTERVENANTS

Maître d'ouvrage : Bondy Habitat
Maître d'œuvre : M. Vigouroux (agence Linea)
Entreprise : Bati-Europ

COÛT DE L'OPÉRATION 1 320 727 €

FINANCEMENT

Subventions 91 546 €
ANRU (Etat) 97 555 €
Région

Emprunts 635 200 €
CDC 204 282 €
SALF

Fonds propres 292 144 €

